



EDITO

Mesure pour mesure...

Combien de fois n'entendons nous pas dire qu'il nous faut changer de paradigme - ou encore de logiciel - si nous voulons demeurer en phase avec la modernité ambiante.

Or, la modernité que l'on propose le plus souvent à la Vie Associative, c'est d'entrer dans les codes langagiers du commerce parce qu'ils sont devenus ceux des institutions.

Désormais, pour être crédible, il faut parler « réforme », « efficience », « externalité positive », comme si un bon usage du langage économique suffisait à garantir la pertinence de la réflexion.

Pourtant, le Mouvement Sportif sait parler aussi un autre langage quand il évoque l'absolu, la beauté, le bonheur, concepts, évidemment, non mesurables.

Alors, revenons-en raisonnablement à la mesure.

Une manifestation aux enjeux vitaux va se tenir au mois de décembre 2015, à Paris, sous la Présidence française. Il s'agit de la 21^{ème} Conférence des Parties de la Convention Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Le titre, un peu long, a été contracté en « COP 21 » mais son objectif est simplissime : maintenir le réchauffement à 2° sinon, ... nous n'aurons plus qu'à nous excuser auprès des générations futures.

Une autre manifestation, qui fait partie de nos références culturelles centrales et de notre Histoire, poursuit son chemin. Il s'agit de la candidature de Paris aux Jeux Olympiques de 2024 avec, à la clé, des perspectives de croissance pour toute l'Ile de France : nouvelles lignes de transport, nouveaux quartiers, nouveau mode de développement, etc.

Le coût d'objectif avancé par l'Institut Régional de Développement du Sport d'Ile de France tourne autour des 6 milliards d'Euros.

On a connu des réalisations plus lourdes mais, plutôt que de s'attacher à des structures de coûts qui ne sont, au stade actuel, que des prévisions et auxquelles il ne peut rien, le CDOS Essonne sera attentif aux opérations qui pourront contribuer à ce que les Jeux de Paris 2024 soient une affaire d'associés qui ne laisseront pas au bord du chemin les citoyens, les ligues et les comités sportifs, les établissements scolaires, les associations.

Car la participation, l'engouement, l'engagement, la fierté d'être de quelque part et partie prenante de quelque chose, ne se mesurent pas.

Gérard Courtal.

N°11 – Juillet 2015

Au sommaire

🔗 Pages 2 et 3

* Flash calendrier

* Interview de Pierre-Alain Raphan

🔗 Page 4

* Classe Olympique

🔗 Page 5

* C.I.O. et développement durable

* Le sport, pas sans les femmes !

🔗 Page 6

* Une journée au PNR du Gâtinais Français

* CDESI / PDESI

C.D.O.S. 91 INFOS

Maison départementale des Comités Sportifs

62 bis Boulevard Charles de Gaulle

91540 MENNECY

Tél. : 01 60 78 27 58

Fax : 01 69 23 44 09

E-mail : essonne@franceolympique.com

<http://essonne.franceolympique.com>

Directeur de la publication :
Rolland BESSON

Rédacteurs :
Gérard COURTAL, Martial TOURNIER,
CD EPGV, Michel LE ROUZIC

Montage technique :
Stéphanie YANG

Flash Calendrier

Essonne sur l'eau	Dimanche 6 septembre 2015
Conseil d'administration de rentrée	Mardi 22 septembre 2015
Journée de lancement "la France veut les Jeux" Candidature Paris JO 2024	Les 26 et 27 septembre 2015
Conférence des parties de la convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques à Paris (COP 21)	Du 30 novembre au 11 décembre 2015
Traversée de l'Essonne	Dimanche 3 avril 2016

Interview de Pierre-Alain Raphan, Président du CD Taekwondo

Individuation des pratiques et stratégies collectives. Quelles orientations pour le Sport demain ?

Dans le cadre de ses entretiens avec des personnalités marquantes du Sport essonnien, le CDOS 91 a rencontré tout récemment Pierre-Alain Raphan, Président du Comité Départemental du Taekwondo de l'Essonne. Il s'en suit un propos qui pourrait laisser à penser que le Sport, tout au moins dans ses finalités, est à la recherche d'un second souffle tandis que des avancées médiatiques le propulsent sur l'avant scène d'une société friande de spectaculaire .

CDOS 91 : Devant la montée en puissance des pratiques « hors stade », peut-on considérer que le club demeure la structure de base du développement du Sport ?

Pierre-Alain Raphan : Le Club va plus loin que l'horizon de la Loi de 1901, qui, sur un objectif précisé, autorise le regroupement des personnes privées. Son appartenance à une Fédération Sportive reconnue par l'Etat présente une garantie à plusieurs niveaux :

- la garantie du prétexte sportif de ses objectifs,
- la garantie que le licencié demeure au centre de l'action sportive,
- la garantie que la pratique sportive organisée se bâtit sur un socle de valeurs partagées.

Tout cela rejoint ce slogan du CNOSF, émis il y a quelque temps déjà et qui n'a pas pris une ride : « Le Sport, c'est mieux dans un club ». Pour avoir suivi la préparation des 4èmes Assises du Sport essonnien, dans laquelle le CDOS 91 jouera un rôle moteur, j'ai la conviction que les travaux doivent continuer à tourner autour de cet objectif .

Dans un esprit identique, au niveau de notre Comité, nous avons organisé, début 2015, à la MDCS de Mennecey, une rencontre avec nos clubs présents à 50%.

Quelques idées force ont émergé de ce temps d'échange :

- prêter davantage attention à l'aspect séduction de la pratique : notion de plaisir personnel, de « bulle d'air » par rapport aux pressions du quotidien, d'envie d'être ensemble ;
- s'appuyer, en matière éducative, sur les valeurs spécifiques des Arts Martiaux : transmission dans une relation de maître à élève, respect des anciens, discipline, honneur ;
- aller vers les nouveaux publics, notamment ceux des quartiers fragiles, avec nos valeurs tout en tenant compte des leurs.

Bref, il s'agit de faire lien commun à partir du jeu, le jeu devant précéder la règle. Ce n'est pas si facile ...

☞ (suite)

CDOS 91 : Vous souhaitez donc promouvoir une pédagogie nouvelle qui privilégie le jeu par rapport à la norme, soit, mais il y a aussi, dans la pratique sportive, une dimension compétitive qui correspond à une manière d'être, sinon de naître, « sport ». N'y-a-t-il pas des points sur lesquels vous achoppez actuellement ?

Pierre-Alain Raphan : Je reviens des Championnats du Monde en Russie et un athlète local m'a dit ceci : « Sans le ludique, j'aurais arrêté le Haut Niveau ». Le Haut Niveau, c'est bien connu, crée des contraintes compétitives qui impactent le choix de vie de l'athlète mais qui ont aussi des répercussions sur la pratique de masse, voire de masse loisir.

Dans un cas, on est dans le digital - c'est binaire, avec un gagnant et un perdant -, tandis que, dans l'autre, on est dans l'analogique - on est dans la ressemblance à l'autre - et c'est avec ces deux tendances fortes là que le bénévole doit composer dans l'animation sportive.

Voilà un premier point d'achoppement car tous les clubs ne peuvent pas tendre vers une reconnaissance de « club performance », le vivier incontournable de la crédibilité « haut niveau » de notre Fédération, de même que, à un moment de leur histoire, certains clubs peuvent être amenés à dépasser leur pratique initiale de masse et à rentrer dans un cahier des charges contraignant du fait qu'ils ont « haussé » leur niveau compétitif. Il est donc important de reconnaître des signes d'évolution positive, avec des paramètres aussi différents que :

- les « bassins de vie » : le lieu d'implantation du club doit se situer de préférence dans un « bassin de vie », afin de remplir les conditions de proximité des adhérents, d'accès aisé à l'équipement, de potentiel démographique suffisant pour un développement réaliste, etc.
- la surface financière : il faut savoir que le matériel d'accompagnement de la compétition a un coût (8000 euros pour le matériel électronique d'enregistrement des impacts des coups portés pour deux combattants).
- la veille sur les morphotypes, de manière à ce que ne soient pas privilégiés les profils longilignes, à segments longs, afin d'écartier une obsession pondérale contraire à la vision du « Sport pour tous ».

CDOS 91 : Nous avons bien reçu le message mais l'inscription de votre démarche dans le souci de la plus grande accessibilité possible est-elle compatible avec la logique, vraisemblablement irréversible, d'un Sport « marchandisé » ?

Pierre-Alain Raphan : Il est vrai que le bénévole moderne - à propos, appartient - il a une espèce menacée car son nombre tend à la stagnation et sa prise de responsabilité devient fluctuante ; à quand, donc, le statut du bénévole ? - est confronté à une complexité de plus en plus grande. Il lui faut en arriver à la maîtrise d'outils d'analyse, non seulement financière, mais aussi de toutes les données nécessaires à une bonne connaissance de la vie sportive au quotidien.

Il faut bien se ranger à cette opinion que la part de loisir dégagée par l'évolution des sciences et des techniques ne suscite pas nécessairement un temps disponible pour l'engagement bénévole. C'est plutôt du côté du spectacle sportif qu'il faut désormais se tourner parce qu'il renouvelle sans cesse les besoins et tend à modifier, sans le souci de cette durée qui est la nôtre, notre rapport au monde du Sport.

Le bénévole qui sert le Sport au niveau local assiste impuissant aux influences du marketing - le financement à l'image - et d'un spectacle sportif qui mêle les genres, par exemple par l'introduction, durant les temps de repos, de séquences distrayantes dont le spectateur peut être l'acteur direct.

Face à ces nouveaux systèmes qui « font pouvoir », il n'est pas étonnant qu'il éprouve un sentiment de perte d'influence, sinon de frustration.

C'est, au total, toute la gouvernance du Sport qui devrait être repensée autour d'une responsabilité recentrée sur une logique projet au lieu d'être régulée par les mécanismes électifs sommitaux des donneurs d'ordre qui se répètent à échéances fixes.

Mais, minorer le poids d'un système pyramidal cyclique et donner de l'importance à un fonctionnement en mode projet n'est qu'une vue de l'esprit tout à fait personnelle.

En sera-t-il question durant le temps des Assises ?

D'après des propos recueillis / Auteur : Gérard Courtal

Classe Olympique en Essonne

L'appel à projets de **Classe olympique** (lancé fin juin pour un retour des dossiers à la rentrée) est une initiative du CNOSF. Elle s'inspire des 2 premiers principes fondamentaux de la charte olympique (vertus éducatives, culturelles et universelles du sport) et vise à positionner le mouvement olympique et sportif comme contributeur d'une démarche éducative globale. L'objectif principal est de mobiliser le sport comme média de culture générale et l'Olympisme comme vecteur d'éducation.

La Convention nationale CNOSF/ Education nationale du 18/09/2013 encadre ainsi cette initiative.

Il s'agit pour l'année scolaire 2015/2016 de travailler avec une ou 2 classes de cours moyen du département sur les thèmes du sport, de l'olympisme et sa culture, au travers de contenus pédagogiques théoriques et pratiques, les plus transversaux possibles. La mobilisation de l'USEP et de comités sportifs volontaires et intéressés permettra d'établir un programme d'activités régulières tout au long de l'année, à raison idéalement d'une 1/2 journée tous les 15 jours.

Pour conclure le projet par un temps fort, une rencontre finale sur une journée, si possible à l'échelle de la région (proposition CROSIF), avec une représentation de chacun des départements franciliens, est à l'étude; elle existe déjà à l'échelon départemental (Val d'Oise).

De plus, **2015/2016 sera l'année du sport à l'Ecole** et à l'Université (circulaire E.N n°2015-71 du 13/04/2015), ce qui accentue les opportunités de partenariats et mises en transversalité, notamment en référence aux événements de 2016 : **J.O. Rio 2016**, Championnats d'Europe de football, de cross country et de badminton en France..., la candidature à l'organisation des JO de 2024 à Paris pourrait s'y rattacher.

Du point de vue des contenus, selon le cahier des charges du CNOSF, les apports de connaissances et supports pédagogiques seront issus de la charte olympique et de ses principes fondamentaux avec les valeurs de l'olympisme (fair-play, corps et esprit, universalité...), de l'histoire des J.O. (référence à P. de Coubertin, aux jeux antiques et aux jeux modernes).

Une approche sur l'angle géographique, une création artistique/exposition, et autres transversalités sont à explorer : le temps, les sciences...

Des rencontres pour échanger avec des sportifs de haut niveau sont souhaitées (visite de l'INSEP).

Les activités sportives potentielles que nous pourrions proposer se veulent innovantes et/ou inhabituelles et transversales (à partir de premiers contacts établis, et à compléter sur les bases du volontariat des comités sportifs départementaux).

Sont envisagés :

- Education routière à vélo.
- Sport collectif.
- Ateliers forme; voire gymnastique / initiation à la gym au sol.
- Athlétisme (mini-stade: sprint avec cellules photoélectriques et chrono, tapis saut, haies, ½ fond ludique...).
- Badminton (lien avec les Championnats d'Europe en France).
- Pratiques partagées handisport – sport adapté avec participation possible à la journée sport pour tous...
- Sports de nature, rencontres extérieures sur temps scolaire ou non. : journée canoë-kayak sur la Juine voire l'Essonne.
- Randonnée pédestre USEP, rencontres scola'USEP et autres activités/animations.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations !

MT

C.I.O. et développement durable

Le 15 avril 2015, le Président du C.I.O., Thomas Bach, a été reçu par le Secrétaire Général de l'ONU et a prononcé un discours qu'il convient de mentionner, en ces temps préparatoires de la COP 21, en 2015 à Paris, sur le thème du « Développement Durable pour tous par le Sport ».

En voici quelques extraits :

« Le Sport est le seul domaine de l'existence humaine régi par des lois universelles/...Les règles du Sport s'appuient sur une éthique mondiale en terme de fair-play, de respect pour les autres concurrents, de tolérance et d'amitié ».

« Le Sport ne détourne pas de l'éducation et il est tout au contraire un aspect essentiel de l'éducation ».

Tout cela est connu mais encore faut-il ne pas hésiter à répéter, dans toute construction de projet sportif, l'universalité et l'action éducatrice des pratiques.

Ce qui est plus neuf, c'est le rappel dans le discours du « Développement Durable ».

Une phrase l'illustre bien : « Utilisons le Sport pour laisser à nos enfants et à nos petits enfants un héritage durable, capable de changer les choses ».

Cela rappelle certaines préconisations du Rapport Brundtland remis à l'ONU en 1987 qui s'intitulait déjà « Notre avenir à tous ».

GC

Le sport, pas sans les femmes !

La municipalité de Ris-Orangis investit depuis plusieurs années le champ de l'égalité hommes-femmes :

- ◆ Elle est adhérente de la Charte Européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale depuis 2011.
- ◆ Elle est partie prenante de « l'appel des 100 » initié par le Conseil Général de l'Essonne, et participe aux réunions. La journée de la femme de l'année 2013 a notamment été organisée sur la thématique « femmes, sports et santé ». A cette occasion, un questionnaire a été soumis à 111 femmes rissoises de 11 à 83 ans pour évaluer leur connaissance sur les équipements sportifs, pour mesurer leur pratique sportive, pour évaluer les manques sur le territoire et pour identifier les freins à leur pratique sportive.

Forte de cette première expérience, la ville de Ris-Orangis souhaite poursuivre et renforcer son action sur l'accès au sport pour les femmes de quartiers prioritaires en proposant en 2015 la pratique d'une activité sportive régulière.

Le service des sports de la ville de Ris-Orangis, représenté par Erick Métayer et la Direction Politique de la Ville et Insertion de l'Agglo Evry Centre Essonne, représentée par Fanny Grihon, ont contacté le Comité Départemental EPGV de l'Essonne pour mettre en place un cours de gymnastique les lundis de 9h00 à 10h00.

Des séances « découvertes » ont été mises en place depuis le 18 mai 2015 et ont rencontré un vif succès avec une participation d'une vingtaine de femmes très contentes de découvrir le sport santé !

Le cours sera ouvert dès septembre 2015 chaque semaine hors vacances scolaires.

CD EPGV

Une journée au PNR du Gâtinais Français



Cette année, nous avons projeté de faire au niveau du CDOS, une journée des sports de nature regroupés en un site. Le Sud Essonne avec son aéroport de Buno-Bonnevaux proche de Maisse en Essonne offrait cette capacité. Nous avons donc décidé de nous rapprocher de la mairie de Maisse pour y organiser cette journée de plein air.

Le Parc Naturel Régional du Gâtinais Français nous contacte par ailleurs afin d'effectuer comme l'an passé une journée de découverte du parc et c'est l'occasion d'associer les deux projets. La date du 12 Avril est retenue et l'opération correspondra à l'ouverture des activités de nature du PNRG. Quelques réunions de travail entre Comités Départementaux, avec Gérard et Martial du CDOS, et le projet prend rapidement forme.

La randonnée pédestre trace son circuit et propose la découverte de la marche nordique. Le canoë-kayak cherche le meilleur secteur sur la rivière Essonne et plus particulièrement un point d'embarquement sécurisé.

Le Vol à voile s'attache à faire découvrir ces drôles d'oiseaux sans moteur. Le cyclotourisme trace deux parcours afin de promouvoir le VTT ou la randonnée route. Jour J de bonne heure les bénévoles s'affairent, il fait un peu frais mais un beau soleil annonce une belle journée. Les marcheurs avec bâtons sont au rendez-vous, de nombreux participants se présentent pour la découverte du canoë-kayak et quant à nous, cyclotouristes, nous attendons la venue des vélos. Nous accueillerons seulement 2 VTTistes et 4 routiers, mais nous ferons quand même tout le parcours et ils seront bien encadrés. Découverte de Boigneville avec son musée, l'église et la crypte, passage au polissoir de Buno et par les mégalithes du plateau pour les VTT, les routiers partant sur les terres de Michel de l'Hôpital puis Boigneville. Tout le monde se retrouve à l'aérodrome pour le pique-nique



en regardant décoller les planeurs tractés par les lanceurs. Puis découverte de l'appareil sous le hangar avec explications du président Sander. Retour via les cressonnières de Maisse avant un petit encas au stade en final et dégustation de pain d'épice fabriqué par la miellerie du Gâtinais sise à Boutigny.

Un regret, la faible participation, une satisfaction tout le monde était très heureux de sa journée. Peut-être les kilomètres annoncés ont-ils fait peur ? Peut-être une date trop tôt en saison ? Nous trouverons des solutions pour l'an prochain.

Merci aux agents du PNR qui nous ont accompagnés et au CDOS pour la mise en place du site.



Michel LE ROUZIC, CoDep Cyclotourisme

CDESI / PDESI

Quelques généralités tirées de l'enquête réalisée en 2013 par le Pôle Ressources National « Sports de Nature », Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports. Cette enquête nationale menée du 27 mai au 3 juillet 2013 a été exploitée et exprimée en tendances. Pour mémoire, la Loi 2000 627 du 6 juillet 2000 confie aux départements la compétence du développement maîtrisé des Sports de Nature. Il faut voir dans la Commission Départementale Espaces, Sites et Itinéraires (CDESI), une méthode, et dans le Plan Départemental (PDESI), un outil. Sur 101 départements consultés, 60 ont répondu. 50 d'entre eux sont engagés dans une démarche CDESI – PDESI (50%), tandis que 70% déclarent avoir mis en place une politique spécifique Sports de Nature, indépendamment de l'existence de la CDESI ou d'un PDESI. La moitié des Départements intègre les Sports motorisés dans l'entité Sports de Nature. Les Départements ont fait des propositions pour un mieux disant fonctionnel du couple CDESI - PDESI (valeur juridique du PDESI à augmenter, inscription au PDESI et exonération de responsabilité civile du propriétaire, intégration du PDESI dans les documents d'urbanisme, consultation des communes préalablement à une inscription au PDESI, valorisation des espaces répertoriés par un événementiel, notamment). Au total, sur le plan national, l'évaluation du processus CDESI - PDESI n'a pas été perçue comme un élément déterminant des politiques départementales, compte tenu d'incidences financières et prospectives de niveau faible. On peut lire à travers tout cela les prémices d'une méthode CDESI mais, dans ce secteur très particulier des politiques publiques, l'évaluation demeure à ce jour une opération délicate à mener.